

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Luge toutes saisons - Domaine skiable et commune de Valmeinier

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SEMVAL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr VACHERAND Anthony (Directeur)

RCS / SIRET

3 4 3 1 8 6 6 1 5 0 0 0 1 3

Forme juridique

Société d'économie mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44°b) Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés : b)Parcs d'attractions à thème et attractions fixes	Création d'une luge sur rail toutes saisons

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une luge sur rail toutes saisons accompagné de son bâtiment d'accueil et technique disposant d'un espace d'activité dédié à l'escalade sur Valmeinier 1800. Réalisation d'un ouvrage de croisement entre la piste de luge et la piste de ski Epilobes.

4.2 Objectifs du projet

Diversifier les activités toutes saisons sur la station de Valmeinier

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Décapage et stockage de la terre végétale
- Réalisation des terrassements
- Réalisation du génie civil du bâtiment
- Réalisation de la passerelle
- Pose des rails
- Remise en place de la terre végétale autour du bâtiment
- Revégétalisation autour du bâtiment (mélange de graines adaptées au site)

Les travaux débuteront en mai 2023 et s'étaleront sur 7 mois.

La construction du bâtiment s'étendra de mai à novembre 2023. Si toutefois il s'avérait que les problématiques foncières soient réglées en 2022 alors le terrassement sous le bâtiment pourrait être anticipé sur l'automne 2022 afin d'attaquer directement les travaux de génie civil du bâtiment en mai 2023.

L'ouvrage de croisement entre la piste de luge et la piste de ski Epilobes, les terrassements associés et la vrilie seront réalisés entre début juin et début novembre.

Les rails seront posés en début septembre et fin octobre.

Les opérations de mise en service auront lieu en novembre.

L'exploitation débutera en décembre.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La luge pourra être utilisée toute l'année et permettre ainsi de diversifier les activités de la station.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager comprenant des constructions

Une déclaration d'utilité publique est également en cours pour régulariser le foncier sur l'emprise du projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Longueur de la piste de luge montée.....	300 m
- Longueur de la piste de luge descente.....	645 m
- Largeur de la piste de luge.....	3 m
- Emprise au sol du bâtiment.....	245 m ²
- Emprise travaux passerelle (ouvrage de croisement).....	1 450 m ²
- Emprise travaux (tout compris, emprise surfacique de la luge, bâtiment, passerelle et terrassement connexes).....	5 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Station de Valmeinier
Commune de Valmeinier

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ... Lat. ___° ___' ___" ...

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ... Lat. ___° ___' ___" ...

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ... Lat. ___° ___' ___" ...

Communes traversées :

Valmeinier

Bas piste luge Long. 6.49°27'00 ' Lat. 45.17°65'3"

Haut piste luge Long. 6.49°51'14 ' Lat. 45.17°88'6"

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet à 335 m de la ZNIEFF la plus proche, "ZNIEFF II Massif des aiguilles d'Arves et du Mont Thabor(ZNIEFF 820031732)
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif des Alpes
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors zones humides inventaire départemental. Un habitat humide recensé lors des inventaires 2021 par KARUM mais hors emprise projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune disposant d'un PIZ approuvé en 2005 et modifié la dernière fois en 2018. Secteur concerné par des glissement de terrain et éboulements rocheux : réalisation d'une étude géotechnique avec respect des prescriptions qui seront émises dans ce rapport. Un aléa avalancheux est situé à proximité de la partie basse du projet mais hors emprise projet. Cet aléa est actuellement stabilisé entre les 2 routes qu'il traverse par un ouvrage pare-pierres/pare-avalanches et également stabilisé sur sa partie haute suite à la création de la piste Epilobes.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à environ 2 kms m au sud de la zone de projet (ZSC FR8201778 "Landes, prairies et habitats rocheux du massif du Mont Thabor")
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification des écoulements en place.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation de l'ouvrage de croisement entre la piste de luge et la piste de ski Epilobes, les terrassements associés, ainsi que les fondations du bâtiment vont générer environ 3 200 m ³ de matériaux excédentaires qui seront déposés dans la zone communale de stockage temporaire de matériaux inertes au lieu-dit "Aux Essards".
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réalisation de l'ouvrage de croisement entre la piste de luge et la piste de ski Epilobes, les terrassements associés, ainsi que les fondations du bâtiment vont générer environ 3 200 m ³ de matériaux excédentaires qui seront utilisés pour la remise en état et l'aménagement paysager autour du bâtiment.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux prennent place majoritairement sur des zones de fourrés montagnards, de gazons thermo-alpigènes et des terrains remaniés. Aucune espèce floristique protégée n'a été recensée sur l'emprise projet. Les enjeux faunistiques sont pris en compte dans le calendrier des travaux et dans le tracé de la luge afin d'éviter l'impact sur les espèces protégées et leur habitat : emprises limitées au strict minimum, évitement au maximum des zones d'éboulis, maintien au maximum des arbres et arbustes, travaux en septembre-octobre pour la zone la plus à enjeux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux prennent place majoritairement sur des zones de fourrés montagnards, de gazons thermo-alpigènes et des terrains remaniés. Ils se situent au sein de l'unité pastorale "Valmeinier". La partie haute de la zone de projet est pâturée par des moutons. La surface qui sera rendue inaccessible au pâturage à posteriori des travaux est faible.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune disposant d'un PIZ approuvé en 2005 et modifié la dernière fois en 2018. Secteur concerné par des glissement de terrain et éboulements rocheux : réalisation d'une étude géotechnique avec respect des prescriptions qui seront émises dans ce rapport.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements uniquement liés à l'utilisation d'engins de chantier en phase travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux généreront du bruit. En exploitation, la luge sera source de bruit. Activité nocturne ponctuelle. Néanmoins, cet aménagement se situe sur sa partie basse dans un secteur déjà aménagé et anthropisé (urbanisation à proximité et piste de ski).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Temporairement uniquement en phase travaux
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travaux uniquement diurne. Éclairage de la future piste de luge pour animations nocturnes ponctuelles (éclairage LED dirigé vers le bas).
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux, du fait de l'utilisation d'engins de chantier généreront temporairement l'émission de polluants dans l'air. Cet impact temporaire est lié à la phase travaux.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux prennent place majoritairement sur des zones de fourrés montagnards, d'éboulis et des terrains remaniés. Ils se situent au sein de l'unité pastorale "Valmeinier". La partie haute de la zone de projet est pâturée par des moutons. La surface qui sera rendue inaccessible au pâturage à posteriori des travaux est faible.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesures ERC:

- adaptation du calendrier des travaux : travaux en septembre-octobre (hors secteur du bâtiment sans enjeux pour la faune), hors période de nidification des oiseaux et période sensible pour les reptiles
- adaptation du tracé pour minimiser les emprises projet, éviter au maximum les zones d'éboullis et maintenir au maximum les arbres et arbustes
- adaptation technique : la technique employée par le constructeur devra permettre d'augmenter la portance entre deux points d'ancrage afin de limiter le nombre de pieux dans le sol
- mises en défens des zones sensibles : habitat humide
- piquetage de l'emprise projet : identification de l'emprise des travaux pour ne pas impacter les milieux naturels adjacents
- cahier des clauses environnementales

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Projet de diversification des activités touristiques de la commune

Adaptation du tracé pour minimiser les impacts sur la faune protégée et son habitat.

Pas d'impact sur l'habitat humide (mise en défens pendant les travaux).

Durée des travaux réduite sur la zone à enjeux pour la faune, travaux hors période de nidification des oiseaux et hors période de reproduction des reptiles.

Dans ce contexte il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note complémentaire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Valmeunier

le,

25/11/2021

Signature


SEMVAL
DOMAINE SCIABLE VALMEUNIER
73450 VALMEUNIER
Tél. 04 79 59 25 34
info@semval.com
SIRET 343 186 615 00021 - APE 4939C